ATSI FORMATION ET CONSEIL EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	**Programme Formation** Préparation à l'habilitation électrique pour des travaux d'ordre non électrique **Niveaux proposés : B0-H0-H0V Exécutant** **Initiale – Recyclage***	**Réf : PGM / HAB ELEC BO-HO-HOV EXE** **Version applicable au 28.03.23**

FORMATION A LA PREVENTION DU RISQUE ELECTRIQUE POUR LE PERSONNEL NON ELECTRICIEN

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	Niveau concerné
☒ Présentiel : 7h ☒ Blendeed-Learning – Assiduité de 7H00 dont 3H30 de présentiel	Toute personne (non électricien) qui réalise des opérations dans l'environnement, au voisinage ou sur installation en exploitation électrique, sans agir sur les parties actives. (Travaux de nettoyage, maçonnerie, mécanique, peinture…)	Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité. * Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage	12	BO – HO – HOV Exécutant

Objectifs pédagogiques
A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de : Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre De mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail D'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Validité du titre	La validité du titre délivré est de 3 ans - La formation et le maintien de la compétence à la prévention du risque électrique relèvent de la responsabilité de l'EMPLOYEUR
Titres et qualités du formateur	Formateur en prévention du risque électrique et spécialisé en électricité, justifiant d'une expérience significative. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur
Moyens pédagogiques	Salle équipée vidéoprotection, norme NFC 18 510 dans sa version applicable ,support d'animation formateur et stagiaire pour l'enseignement théorique. Une plateforme pédagogique active, fonctionnelle représentative des matériels sur le marché
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique (30% du temps global).
Lieu de la formation	Sur nos centres ATSI équipés en installation pédagogique électrique ou sur votre propre site si les installations sont disponibles et conformes à la norme en vigueur.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'un avis nominatif et individuel indiquant les mentions demandées au point 5.6.3 de la norme NF C 18 510 dans sa dernière version en vigueur

Formation théorique (70%)

•Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
Rappel de notions d'électricité (tension, intensité, résistance, loi d'Ohm,…)

• Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Résistance et humidité des personnes
Risques et effets de l'électricité : *Electrisation, électrocution, valeurs d'intensité dangereuses et gravité*

• Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
Définitions et limites des domaines

• Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, Zone de travail, etc.)

• Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
Principe de réalisation des opérations
En champ libre, en locaux réservé d'accès aux électriciens, en présence de lignes aériennes, en présence de canalisations isolées

• Nommer les acteurs concernés par les travaux et décrire le principe d'une habilitation et donner la définition des symboles

Principes, l'obligation, suivi et matérialisation
Principes et définition des opérations autorisées, rôle et fonction du personnel
Norme française NFC18-510, code du travail, notion de responsabilité, les obligations de l'employeur

• Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
• Citer les équipements de protection collective et leur fonction

Mise en sécurité, outillage, balisage, conditions ambiantes, conditions d'emploi et entretien des EPI/EPC, vêtement et équipements de travail

• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

Opérations Hors Tension
Principe de mise en sécurité : Consignation et mise Hors Tension

• Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel

Formation pratique (30%)

Démonstrations pratiques et exercices ciblés suivant indices attendus permettant de couvrir l'ensemble des savoir-faire de la NF C 18 510.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
Identifier les limites et les zones d'environnement.
Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
Appliquer les prescriptions.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Tests (Evaluation des objectifs)

Pour chacune des habilitations mentionnées dans ce programme, l'évaluation comprend :

• **Une épreuve théorique** constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.
• **Une épreuve pratique**, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire en lien avec l'indice demandé.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.